

## **Introduction**

La Convention de La Haye du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale (« Convention de La Haye de 1993 ») prévoit la collecte et l'échange de statistiques sur l'adoption internationale afin de promouvoir la coopération entre Autorités centrales, de vérifier que les garanties sont respectées et de faciliter la prestation de services post-adoption. L'accès à ces statistiques permet aux parties prenantes de suivre le fonctionnement de la Convention, d'élaborer des orientations et d'identifier les bonnes pratiques en matière d'adoption internationale.

Le Guide de bonnes pratiques No 1 reconnaît l'utilité des statistiques pour mesurer l'efficacité de la mise en œuvre de la Convention de La Haye de 1993 (para. 189). Recoupées avec des données économiques et démographiques, les statistiques peuvent notamment aider les parties prenantes à saisir la nature fondamentale de l'adoption internationale et à suivre ses tendances dans le temps et dans l'espace.

Les dernières réunions de la Commission spéciale (CS) ont également souligné l'importance, pour les États parties, de soumettre annuellement des statistiques générales au Bureau Permanent au moyen des formulaires standard prévus à cet effet (Rec. No 9 de la CS de 2005, Rec. No 30 de la CS de 2010 et Rec. No 49 de la CS de 2015 de la CS). En conséquence, le Bureau Permanent saurait gré aux États de bien vouloir renseigner les formulaires standard mis à jour pour les années 2010 à 2016 (comprise), s'ils ne l'ont pas déjà fait (il n'est pas nécessaire de soumettre à nouveau les statistiques déjà envoyées pour les années passées). Ces formulaires sont également disponibles sur le site web de la Conférence de La Haye, à l'adresse < [www.hcch.net](http://www.hcch.net) >, sous les rubriques « Espace Adoption» puis « Statistiques ».

Les États sont invités à soumettre les formulaires dûment renseignés par courriel, à l'adresse < [secretariat@hcch.net](mailto:secretariat@hcch.net) >, à l'attention de Mme Laura Martínez-Mora, Collaboratrice juridique principale.

**Statistiques annuelles d'adoption pour les États d'accueil**

État : Luxembourg  
Année : 2008

État d'origine	Nombre total d'adoptions finalisées [1]	Âge et sexe de l'enfant à l'adoption [2]								Nombre d'adoptions d'enfants ayant des besoins spéciaux [3]	Nombre d'adoptions intrafamiliales [4]						
		<1		1 à 4		5 à 9		>10									
		M	F	M	F	M	F	M	F								
<i>Afrique du Sud</i>	6			4	1				1		1						
<i>Burundi</i>	1			1													
<i>Congo</i>	2					2											
<i>Corée du Sud</i>	16	6	6	4													
<i>Haïti</i>	2			1	1												
<i>Inde</i>	2				1			1									
<i>Pérou</i>	1			1													
<i>Ukraine</i>	1				1												
<b>Nombre total d'adoptions internationales</b>	31	6	6	11	4	2	1	0	1	0	3						
<b>Nombre total d'adoptions nationales</b>	3				1		1		1								
<b>Nombre total d'adoptions</b>	34	6	6	11	5	2	2	0	2	0	3						

Note [1] : Ce nombre comprend les adoptions finalisées dans l'État d'origine et les adoptions finalisées dans votre État.

Note [2] : Si vos statistiques nationales sont recueillies selon d'autres tranches d'âge, veuillez adapter le tableau en conséquence : par exemple, si vous ne comptabilisez que le nombre d'enfants de moins de cinq ans, il faudra fusionner les deux colonnes consacrées aux enfants de moins d'un an et aux enfants de un à quatre ans.

Note [3] : Les enfants ayant des besoins spéciaux peuvent souffrir de troubles du comportement ou d'un traumatisme, être atteints d'un handicap physique ou mental, être plus âgés (généralement plus de sept ans), ou faire partie d'une fratrie.

Note [4] : Les adoptions intrafamiliales comprennent les adoptions par un conjoint. Si possible, veuillez isoler, dans cette colonne, le nombre d'adoptions intrafamiliales par un conjoint.

Si vos statistiques nationales n'opèrent pas cette distinction, veuillez faire figurer la mention « s. o. ».

Note [5] : Veuillez ajouter autant d'États que nécessaire.

**Statistiques annuelles d'adoption pour les États d'accueil**

État : Luxembourg  
Année : 2009

État d'origine	Nombre total d'adoptions finalisées [1]	Âge et sexe de l'enfant à l'adoption [2]								Nombre d'adoptions d'enfants ayant des besoins spéciaux [3]	Nombre d'adoptions intrafamiliales [4]						
		<1		1 à 4		5 à 9		>10									
		M	F	M	F	M	F	M	F								
<i>Afrique du Sud</i>	8	2		5	1						1						
<i>Corée du Sud</i>	18	13	5														
<i>Inde</i>	3	2		1							2						
<i>Pérou</i>	5	1	2		2												
<i>Ukraine</i>	2		2														
<i>Zambia</i>	1								1								
<b>Nombre total d'adoptions internationales</b>	37	18	9	6	3	0	1	0	0	0	3						
<b>Nombre total d'adoptions nationales</b>																	
<b>Nombre total d'adoptions</b>	37	18	9	6	3	0	1	0	0	0	3						

Note [1] : Ce nombre comprend les adoptions finalisées dans l'État d'origine et les adoptions finalisées dans votre État.

Note [2] : Si vos statistiques nationales sont recueillies selon d'autres tranches d'âge, veuillez adapter le tableau en conséquence : par exemple, si vous ne comptabilisez que le nombre d'enfants de moins de cinq ans, il faudra fusionner les deux colonnes consacrées aux enfants de moins d'un an et aux enfants de un à quatre ans.

Note [3] : Les enfants ayant des besoins spéciaux peuvent souffrir de troubles du comportement ou d'un traumatisme, être atteints d'un handicap physique ou mental, être plus âgés (généralement plus de sept ans), ou faire partie d'une fratrie.

Note [4] : Les adoptions intrafamiliales comprennent les adoptions par un conjoint. Si possible, veuillez isoler, dans cette colonne, le nombre d'adoptions intrafamiliales par un conjoint.

Si vos statistiques nationales n'opèrent pas cette distinction, veuillez faire figurer la mention « s. o. ».

Note [5] : Veuillez ajouter autant d'États que nécessaire.

**Statistiques annuelles d'adoption pour les États d'accueil**

État : Luxembourg  
Année : 2010

État d'origine	Nombre total d'adoptions finalisées [1]	Âge et sexe de l'enfant à l'adoption [2]								Nombre d'adoptions d'enfants ayant des besoins spéciaux [3]	Nombre d'adoptions intrafamiliales [4]							
		<1		1 à 4		5 à 9		>10										
		M	F	M	F	M	F	M	F									
<i>Afrique du Sud</i>	6			2	3	1												
<i>Bulgarie</i>	1			1														
<i>Cap Vert</i>																		
<i>Cambodge</i>																		
<i>Corée du Sud</i>	18	7	5															
<i>Colombie</i>																		
<i>Haïti</i>	1	2		8	4													
<i>Inde</i>	1			1														
<i>Luxembourg</i>	7	3	1															
<i>Népal</i>																		
<i>Pérou</i>	3			3														
<i>Portugal</i>																		
<i>Ukraine</i>				2														
<i>Divers</i>	2			1														
<b>Nombre total d'adoptions internationales</b>	32	9	5	18	7	1												
<b>Nombre total d'adoptions nationales</b>	7	3	1															
<b>Nombre total d'adoptions</b>	39	12	6	18	7	1												

Note [1] : Ce nombre comprend les adoptions finalisées dans l'État d'origine et les adoptions finalisées dans votre État.

Note [2] : Si vos statistiques nationales sont recueillies selon d'autres tranches d'âge, veuillez adapter le tableau en conséquence : par exemple, si vous ne comptabilisez que le nombre d'enfants de moins de cinq ans, il faudra fusionner les deux colonnes consacrées aux enfants de moins d'un an et aux enfants de un à quatre ans.

Note [3] : Les enfants ayant des besoins spéciaux peuvent souffrir de troubles du comportement ou d'un traumatisme, être atteints d'un handicap physique ou mental, être plus âgés (généralement plus de sept ans), ou faire partie d'une fratrie.

Note [4] : Les adoptions intrafamiliales comprennent les adoptions par un conjoint. Si possible, veuillez isoler, dans cette colonne, le nombre d'adoptions intrafamiliales par un conjoint.

Si vos statistiques nationales n'opèrent pas cette distinction, veuillez faire figurer la mention « s. o. ».

Note [5] : Veuillez ajouter autant d'États que nécessaire.

**Statistiques annuelles d'adoption pour les États d'accueil**

État : Luxembourg  
Année : 2011

État d'origine	Nombre total d'adoptions finalisées [1]	Âge et sexe de l'enfant à l'adoption [2]								Nombre d'adoptions d'enfants ayant des besoins spéciaux [3]	Nombre d'adoptions intrafamiliales [4]
		<1		1 à 4		5 à 9		>10			
		M	F	M	F	M	F	M	F		
<i>Afrique du Sud</i>											
<i>Bulgarie</i>	3			2						1	
<i>Cap Vert</i>	1										1 s.o.
<i>Cambodge</i>	1										
<i>Corée du Sud</i>	14	2	1	11	1						
<i>Colombie</i>											
<i>Haïti</i>											
<i>Inde</i>	2			1	1						
<i>Luxembourg</i>		1	1								
<i>Népal</i>											
<i>Pérou</i>	2				2						
<i>Portugal</i>											
<i>Ukraine</i>	2			2	1					2	
<b>Nombre total d'adoptions internationales</b>	25	2	1	16	5						
<b>Nombre total d'adoptions nationales</b>		1	1								
<b>Nombre total d'adoptions</b>	25	3	2	16	5						

Note [1] : Ce nombre comprend les adoptions finalisées dans l'État d'origine et les adoptions finalisées dans votre État.

Note [2] : Si vos statistiques nationales sont recueillies selon d'autres tranches d'âge, veuillez adapter le tableau en conséquence : par exemple, si vous ne comptabilisez que le nombre d'enfants de moins de cinq ans, il faudra fusionner les deux colonnes consacrées aux enfants de moins d'un an et aux enfants de un à quatre ans.

Note [3] : Les enfants ayant des besoins spéciaux peuvent souffrir de troubles du comportement ou d'un traumatisme, être atteints d'un handicap physique ou mental, être plus âgés (généralement plus de sept ans), ou faire partie d'une fratrie.

**Statistiques annuelles d'adoption pour les États d'accueil**

État : Luxembourg

Année : 2012

État d'origine	Nombre total d'adoptions finalisées [1]	Âge et sexe de l'enfant à l'adoption [2]								Nombre d'adoptions d'enfants ayant des besoins spéciaux [3]	Nombre d'adoptions intrafamiliales [4]
		<1		1 à 4		5 à 9		>10			
		M	F	M	F	M	F	M	F		
<i>Afrique du Sud</i>											
<i>Bulgarie</i>	1										
<i>Cap Vert</i>											
<i>Corée du Sud</i>	13			8	1						
<i>Colombie</i>	1		1								
<i>Haïti</i>	14			1	2						
<i>Inde</i>											
<i>Luxembourg</i>	4	2									
<i>Népal</i>		1									
<i>Pérou</i>											
<i>Portugal</i>											
<i>Ukraine</i>	3										
<b>Nombre total d'adoptions internationales</b>	32	1	1	9	3						
<b>Nombre total d'adoptions nationales</b>	4	2									
<b>Nombre total d'adoptions</b>	36	3	1	9	3						

Note [1] : Ce nombre comprend les adoptions finalisées dans l'État d'origine et les adoptions finalisées dans votre État.

Note [2] : Si vos statistiques nationales sont recueillies selon d'autres tranches d'âge, veuillez adapter le tableau en conséquence : par exemple, si vous ne comptabilisez que le nombre d'enfants de moins de cinq ans, il faudra fusionner les deux colonnes consacrées aux enfants de moins d'un an et aux enfants de un à quatre ans.

Note [3] : Les enfants ayant des besoins spéciaux peuvent souffrir de troubles du comportement ou d'un traumatisme, être atteints d'un handicap physique ou mental, être plus âgés (généralement plus de sept ans), ou faire partie d'une fratrie.

**Statistiques annuelles d'adoption pour les États d'accueil**

État : Luxembourg  
Année : 2013

État d'origine	Nombre total d'adoptions finalisées [1]	Âge et sexe de l'enfant à l'adoption [2]								Nombre d'adoptions d'enfants ayant des besoins spéciaux [3]	Nombre d'adoptions intrafamiliales [4]
		<1		1 à 4		5 à 9		>10			
		M	F	M	F	M	F	M	F		
<i>Afrique du Sud</i>	5			2	2	1	2				
<i>Bulgarie</i>											
<i>Cap Vert</i>											
<i>Corée du Sud</i>	9			3							
<i>Colombie</i>											
<i>Haïti</i>	3				1						
<i>Inde</i>											
<i>Luxembourg</i>	2	2									
<i>Népal</i>											
<i>Pérou</i>											
<i>Portugal</i>											
<i>Ukraine</i>											
<i>Divers</i>											
<b>Nombre total d'adoptions internationales</b>	17			5	3	1	2				
<b>Nombre total d'adoptions nationales</b>	2	2									
<b>Nombre total d'adoptions</b>	19	2		5	3	1	2				

Note [1] : Ce nombre comprend les adoptions finalisées dans l'État d'origine et les adoptions finalisées dans votre État.

Note [2] : Si vos statistiques nationales sont recueillies selon d'autres tranches d'âge, veuillez adapter le tableau en conséquence : par exemple, si vous ne comptabilisez que le nombre d'enfants de moins de cinq ans, il faudra fusionner les deux colonnes consacrées aux enfants de moins d'un an et aux enfants de un à quatre ans.

Note [3] : Les enfants ayant des besoins spéciaux peuvent souffrir de troubles du comportement ou d'un traumatisme, être atteints d'un handicap physique ou mental, être plus âgés (généralement plus de sept ans), ou faire partie d'une fratrie.

**Statistiques annuelles d'adoption pour les États d'accueil**

État : Luxembourg  
Année : 2014

État d'origine	Nombre total d'adoptions finalisées [1]	Âge et sexe de l'enfant à l'adoption [2]								Nombre d'adoptions d'enfants ayant des besoins spéciaux [3]	Nombre d'adoptions intrafamiliales [4]
		<1		1 à 4		5 à 9		>10			
		M	F	M	F	M	F	M	F		
<i>Afrique du Sud</i>	6										
<i>Bulgarie</i>	2										
<i>Corée du Sud</i>	4										
<i>Haiti</i>	1										
<b>Nombre total d'adoptions internationales</b>	13										
<b>Nombre total d'adoptions nationales</b>	2										
<b>Nombre total d'adoptions</b>	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Note [1] : Ce nombre comprend les adoptions finalisées dans l'État d'origine et les adoptions finalisées dans votre État.

Note [2] : Si vos statistiques nationales sont recueillies selon d'autres tranches d'âge, veuillez adapter le tableau en conséquence : par exemple, si vous ne comptabilisez que le nombre d'enfants de moins de cinq ans, il faudra fusionner les deux colonnes consacrées aux enfants de moins d'un an et aux enfants de un à quatre ans.

Note [3] : Les enfants ayant des besoins spéciaux peuvent souffrir de troubles du comportement ou d'un traumatisme, être atteints d'un handicap physique ou mental, être plus âgés (généralement plus de sept ans), ou faire partie d'une fratrie.

Note [4] : Les adoptions intrafamiliales comprennent les adoptions par un conjoint. Si possible, veuillez isoler, dans cette colonne, le nombre d'adoptions intrafamiliales par un conjoint.

Si vos statistiques nationales n'opèrent pas cette distinction, veuillez faire figurer la mention « s. o. ».

Note [5] : Veuillez ajouter autant d'États que nécessaire.

**Statistiques annuelles d'adoption pour les États d'accueil**

État : Luxembourg  
Année : 2015

État d'origine	Nombre total d'adoptions finalisées [1]	Âge et sexe de l'enfant à l'adoption [2]								Nombre d'adoptions d'enfants ayant des besoins spéciaux [3]	Nombre d'adoptions intrafamiliales [4]
		<1		1 à 4		5 à 9		>10			
		M	F	M	F	M	F	M	F		
<i>Afrique du Sud</i>	7										
<i>Corée du Sud</i>	9										
<i>Inde</i>	2										
<b>Nombre total d'adoptions internationales</b>	<b>18</b>										
<b>Nombre total d'adoptions nationales</b>	<b>7</b>										
<b>Nombre total d'adoptions</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Note [1] : Ce nombre comprend les adoptions finalisées dans l'État d'origine et les adoptions finalisées dans votre État.

Note [2] : Si vos statistiques nationales sont recueillies selon d'autres tranches d'âge, veuillez adapter le tableau en conséquence : par exemple, si vous ne comptabilisez que le nombre d'enfants de moins de cinq ans, il faudra fusionner les deux colonnes consacrées aux enfants de moins d'un an et aux enfants de un à quatre ans.

Note [3] : Les enfants ayant des besoins spéciaux peuvent souffrir de troubles du comportement ou d'un traumatisme, être atteints d'un handicap physique ou mental, être plus âgés (généralement plus de sept ans), ou faire partie d'une fratrie.

Note [4] : Les adoptions intrafamiliales comprennent les adoptions par un conjoint. Si possible, veuillez isoler, dans cette colonne, le nombre d'adoptions intrafamiliales par un conjoint.

Si vos statistiques nationales n'opèrent pas cette distinction, veuillez faire figurer la mention « s. o. ».

Note [5] : Veuillez ajouter autant d'États que nécessaire.

**Statistiques annuelles d'adoption pour les États d'accueil**

État : Luxembourg  
Année : 2016

État d'origine	Nombre total d'adoptions finalisées [1]	Âge et sexe de l'enfant à l'adoption [2]								Nombre d'adoptions d'enfants ayant des besoins spéciaux [3]	Nombre d'adoptions intrafamiliales [4]
		<1		1 à 4		5 à 9		>10			
		M	F	M	F	M	F	M	F		
<i>Afrique du Sud</i>	4										
<i>Bénin</i>	1										
<i>Bulgarie</i>	5										
<i>Corée du Sud</i>	5										
<i>Colombie</i>	2										
<i>Vietnam</i>	2										
<b>Nombre total d'adoptions internationales</b>	<b>19</b>										
<b>Nombre total d'adoptions nationales</b>	<b>3</b>										
<b>Nombre total d'adoptions</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Note [1] : Ce nombre comprend les adoptions finalisées dans l'État d'origine et les adoptions finalisées dans votre État.

Note [2] : Si vos statistiques nationales sont recueillies selon d'autres tranches d'âge, veuillez adapter le tableau en conséquence : par exemple, si vous ne comptabilisez que le nombre d'enfants de moins de cinq ans, il faudra fusionner les deux colonnes consacrées aux enfants de moins d'un an et aux enfants de un à quatre ans.

Note [3] : Les enfants ayant des besoins spéciaux peuvent souffrir de troubles du comportement ou d'un traumatisme, être atteints d'un handicap physique ou mental, être plus âgés (généralement plus de sept ans), ou faire partie d'une fratrie.

Note [4] : Les adoptions intrafamiliales comprennent les adoptions par un conjoint. Si possible, veuillez isoler, dans cette colonne, le nombre d'adoptions intrafamiliales par un conjoint.

Si vos statistiques nationales n'opèrent pas cette distinction, veuillez faire figurer la mention « s. o. ».

Note [5] : Veuillez ajouter autant d'États que nécessaire.

**Statistiques annuelles d'adoption pour les États d'accueil**

État : Luxembourg  
Année : 2017

État d'origine	Nombre total d'adoptions finalisées [1]	Âge et sexe de l'enfant à l'adoption [2]								Nombre d'adoptions d'enfants ayant des besoins spéciaux [3]	Nombre d'adoptions intrafamiliales [4]
		<1		1 à 4		5 à 9		>10			
		M	F	M	F	M	F	M	F		
<i>Afrique du Sud</i>	7										
<i>Bulgarie</i>	1										
<i>Burkina Faso</i>	1										
<i>Corée du Sud</i>	4										
<i>Vietnam</i>	3										
<b>Nombre total d'adoptions internationales</b>	16										
<b>Nombre total d'adoptions nationales</b>	4										
<b>Nombre total d'adoptions</b>	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Note [1] : Ce nombre comprend les adoptions finalisées dans l'État d'origine et les adoptions finalisées dans votre État.

Note [2] : Si vos statistiques nationales sont recueillies selon d'autres tranches d'âge, veuillez adapter le tableau en conséquence : par exemple, si vous ne comptabilisez que le nombre d'enfants de moins de cinq ans, il faudra fusionner les deux colonnes consacrées aux enfants de moins d'un an et aux enfants de un à quatre ans.

Note [3] : Les enfants ayant des besoins spéciaux peuvent souffrir de troubles du comportement ou d'un traumatisme, être atteints d'un handicap physique ou mental, être plus âgés (généralement plus de sept ans), ou faire partie d'une fratrie.

Note [4] : Les adoptions intrafamiliales comprennent les adoptions par un conjoint. Si possible, veuillez isoler, dans cette colonne, le nombre d'adoptions intrafamiliales par un conjoint.

Si vos statistiques nationales n'opèrent pas cette distinction, veuillez faire figurer la mention « s. o. ».

Note [5] : Veuillez ajouter autant d'États que nécessaire.

**Statistiques annuelles d'adoption pour les États d'accueil**

État : Luxembourg  
Année : 2018

État d'origine	Nombre total d'adoptions finalisées [1]	Âge et sexe de l'enfant à l'adoption [2]								Nombre d'adoptions d'enfants ayant des besoins spéciaux [3]	Nombre d'adoptions intrafamiliales [4]
		<1		1 à 4		5 à 9		>10			
		M	F	M	F	M	F	M	F		
<i>Afrique du Sud</i>	5										
<i>Burkina Faso</i>	1										
<i>Corée du Sud</i>	4										
<i>Vietnam</i>	2										
<b>Nombre total d'adoptions internationales</b>	12										
<b>Nombre total d'adoptions nationales</b>	5										
<b>Nombre total d'adoptions</b>	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Note [1] : Ce nombre comprend les adoptions finalisées dans l'État d'origine et les adoptions finalisées dans votre État.

Note [2] : Si vos statistiques nationales sont recueillies selon d'autres tranches d'âge, veuillez adapter le tableau en conséquence : par exemple, si vous ne comptabilisez que le nombre d'enfants de moins de cinq ans, il faudra fusionner les deux colonnes consacrées aux enfants de moins d'un an et aux enfants de un à quatre ans.

Note [3] : Les enfants ayant des besoins spéciaux peuvent souffrir de troubles du comportement ou d'un traumatisme, être atteints d'un handicap physique ou mental, être plus âgés (généralement plus de sept ans), ou faire partie d'une fratrie.

Note [4] : Les adoptions intrafamiliales comprennent les adoptions par un conjoint. Si possible, veuillez isoler, dans cette colonne, le nombre d'adoptions intrafamiliales par un conjoint.

Si vos statistiques nationales n'opèrent pas cette distinction, veuillez faire figurer la mention « s. o. ».

Note [5] : Veuillez ajouter autant d'États que nécessaire.

**Statistiques annuelles d'adoption pour les États d'accueil**

État : Luxembourg

Année : 2019

État d'origine	Nombre total d'adoptions finalisées [1]	Nombre d'enfants arrivés au Luxembourg	Âge et sexe de l'enfant à l'adoption [2]								Nombre d'adoptions d'enfants ayant des besoins spéciaux [3]	Nombre d'adoptions intrafamiliales [4]
			<1		1 à 4		5 à 9		>10			
			M	F	M	F	M	F	M	F		
<i>Afrique du Sud</i>	5	4			2	2					4	0
<i>Bulgarie</i>	2	2			2						1	
<i>Burkina Faso</i>	1	1				1						
<i>Corée du Sud</i>	5	3			3							
<i>Inde</i>	1	1				1						
<i>Luxembourg</i>	4	4	3	1							1	
<i>Portugal</i>	1	0										
<i>Vietnam</i>	3	0										
<b>Nombre total d'adoptions internationales</b>	<b>18</b>	11										
<b>Nombre total d'adoptions nationales</b>	<b>4</b>	4										
<b>Nombre total d'adoptions</b>	<b>22</b>	15	3	1	7	4					<b>6</b>	

Note [1] : Ce nombre comprend les adoptions finalisées dans l'État d'origine et les adoptions finalisées dans votre État.

Note [2] : Si vos statistiques nationales sont recueillies selon d'autres tranches d'âge, veuillez adapter le tableau en conséquence : par exemple, si vous ne comptabilisez que le nombre d'enfants de moins de cinq ans, il faudra fusionner les deux colonnes consacrées aux enfants de moins d'un an et aux enfants de un à quatre ans.

Note [3] : Les enfants ayant des besoins spéciaux peuvent souffrir de troubles du comportement ou d'un traumatisme, être atteints d'un handicap physique ou mental, être plus âgés (généralement plus de sept ans), ou faire partie d'une fratrie.

Note [4] : Les adoptions intrafamiliales comprennent les adoptions par un conjoint. Si possible, veuillez isoler, dans cette colonne, le nombre d'adoptions intrafamiliales par un conjoint.

Si vos statistiques nationales n'opèrent pas cette distinction, veuillez faire figurer la mention « s. o. ».

Note [5] : Veuillez ajouter autant d'États que nécessaire.